



EN VOILA ASSEZ

Il y en a marre de s'entendre distiller des contrevérités à longueur d'année, soit par la bouche des « politiques », soit par celles des experts de tous poils, économistes et consorts, qui sont relayées avec l'aplomb des sachants par l'ensemble des médias du paysage audiovisuel, pauvres chiens de gardes. En voilà assez et il est temps pour la Cigogne de remettre quelques pendules à l'heure, comme on dit.

En voilà assez d'entendre que les patrons ; pardon, les entrepreneurs, les chefs d'entreprises, les forces vives, les capitaines d'industrie, bref tout ce que vous voudrez de patrons mais appelés autrement pour faire plus « hightech » ou ne pas faire trop bolchevique. (C'est vrai « patron » c'est un peu connoté de nos jours).

En voilà assez donc d'entendre que les patrons sont créateurs de richesse et d'emploi. Parce que c'est faux. Un patron n'embauche que lorsqu'il mesure que la demande de ses clients est supérieure à sa capacité d'offre et que cela lui génère du manque à gagner (et bien sûr que son activité n'est pas plus automatisable qu'elle ne l'est). Jamais un patron n'a embauché pour autre chose que répondre à la demande. **C'est donc la demande qui crée de l'emploi, pas les patrons.** La preuve c'est que lorsque la demande diminue, le patron licencie. C'est tout pareil **en ce qui concerne la richesse : un patron n'en crée pas, il en capte.** Son rôle consiste à gérer le fonctionnement de son entreprise et à répartir le bénéfice de la valeur ajoutée créée par le travail de ses salariés, entre les salariés, les investissements (nécessaires au développement et à la pérennité de l'entreprise) et les profits, autrement dit sa part (et celle de ses actionnaires pour peu qu'il s'agisse d'une grosse entreprise avec un actionnariat). Un patron gère la richesse, il ne la crée pas. Et la plu-

part du temps sa gestion consiste à se tailler la part du lion, donc à capter une bonne partie de la richesse créée pour son confortable bénéficiaire personnel (et celui de ses actionnaires pour peu etc...).

En voilà assez de se voir jeter à la figure le coût du travail et les charges patronales. Le coût du travail n'existe pas : le travail génère de la valeur ajoutée (vous savez ce qui est mesuré par le fameux Produit Intérieur Brut), donc de la richesse, du rapport. Si le travail ne rapportait pas au patrons croyez-vous que le capitalisme existerait encore ? Alors où est le coût ? « Mais dans les charges patronales ! » rétorquent les experts de la pensée ultra libérale. Quelles charges patronales ? Vous parlez du salaire socialisé, vous parlez de ce que la loi oblige à verser par salarié au pot commun de la protection sociale pour que tous puissent être protégés contre le chômage, la maladie et puissent bénéficier d'une retraite décente et méritée ? En quoi cette part de salaire constituerait-elle une charge pour le patron ? N'est-elle pas incluse dans le calcul du prix de vente du produit fini ? N'est-elle pas générée par la force de travail et la technicité du salarié ? N'est-elle pas payée par le client ? Bien sûr que si, puisque les patrons eux même, Parisot et désormais Gattaz en tête, n'ont cessé de nous expliquer que ce qu'ils appellent « les charges patronales » plombent la compétitivité mondiale puisqu'elles obligent à pratiquer des prix trop élevés par rapport aux prix que proposent les patrons du tiers monde dont les salariés sont payés 100 fois moins chers et ne bénéficient d'aucune protection sociale, donc d'aucun salaire socialisé. C'est bien la preuve que **cette part de la valeur ajoutée consacrée à la protection sociale de tous n'est en rien supportée par l'entreprise, et encore moins par les patrons mais bien par celui qui achète, qui paie le prix d'acquisition.**

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Nous prendrait-on pour des idiots ?

En voilà assez d'entendre : que notre système de retraite par répartition est menacé, que puisque nous vivons plus longtemps nous devons travailler plus longtemps, que si nous n'acceptons pas cela nous endetterons nos enfants et petits enfants qui devront payer pour nous nos déficit sociaux. Notre système de retraite par répartition fonctionne, comme tout mode de calcul avec des paramètres. Ils sont au nombre de 4 : 2 pour les recettes, 2 pour les besoins (et ne parlons pas ici de « dépenses », il s'agit de **besoins**, il s'agit de conditions de vie d'êtres humains, vous savez « l'humain » cette capacité à l'empathie qui nous fait prendre soin des faibles, des malades et des vieux, celle-là même qui nous différencie des animaux). Notre système de retraite par répartition (les actifs d'aujourd'hui cotisent

pour les retraités d'aujourd'hui) est reconnu dans le monde entier comme le plus sécurisant pour les générations. Il trouve ses ressources dans la part du salaire socialisé qui est calculée suivant un taux et une durée de cotisation. Ce taux et cette durée de cotisation de tous alimente les besoins des retraités selon deux paramètres : le niveau de revenu versé pour chaque retraité et la durée de versement. Pour des raisons démographiques, mais pas uniquement, il s'avère que l'équilibre entre les ressources et les besoins est rompu. Les ressources ne suffisent plus aux besoins. Il est donc impératif d'ajuster les paramètres pour rétablir l'équilibre entre les ressources et les besoins. Or que nous proposent les législateurs de tous bords depuis 30 ans? Immuablement le choix des solutions se porte sur 3 paramètres : la durée de cotisation, le niveau des pensions versées ou la durée de versement (c'est à dire l'âge légal de départ en retraite pour bénéficier du versement à taux plein). Jamais depuis qu'on parle de déficit de la caisse des retraites le législateur n'a envisagé de modifier le 4ème paramètre, celui des cotisations. Pourquoi ? Et c'est là que nous retrouvons notre fameux PIB et nos salaires socialisés. Lors de la création du régime de retraite par le Conseil National de la Résistance, la part du PIB consacrée à la répartition collective (salaires nets + salaires socialisés) s'élevait à 70%, les 30% restant constituait la part de profit du patronat et de l'actionariat. Depuis le début des années 1980, les profits ont capté 10% supplémentaires de la part du PIB et jusqu'à ce

jour la répartition demeure : 60% pour le collectif et 40% pour le profit. Sachant par ailleurs que depuis la fin de la guerre le PIB a un peu plus que doublé, la Cigogne vous laisse mesurer l'augmentation de la part captée par les profits sur la richesse collective.

La vraie raison du déséquilibre de notre système de retraite se trouve dans les choix politiques des gouvernements successifs depuis 30 ans qui n'ont jamais envisagé, non pas de réduire, mais seulement de freiner l'accroissement constant de la part des profits du patronat et de l'actionariat.

Selon les projections, d'ici 2040, date à laquelle le papy boum prendra fin, l'équilibre du régime de retraite demanderait qu'on lui consacre 30 points de PIB, soit moins de 0,5 % du PIB par an. PIB qui augmente, vous savez le taux de croissance, de 1 à 2% par an. Ce qui veut dire qu'il ne serait même pas nécessaire de réduire la part des profits du patronat et de l'actionariat.

Une énième réforme, comprenez « régression », du régime de retraite est en chantier. Le projet du gouvernement sera présenté en septembre. Nous avons, nous tous salariés, le devoir de nous battre et d'exiger que ce 4ème paramètre soit augmenté, celui de la ressource consacré au bien collectif. Nous avons le devoir de refuser de travailler plus longtemps sous prétexte que nous vivons plus longtemps. Nous avons le devoir d'exiger de bénéficier d'un temps de retraite plus long parce que c'est une amélioration de la condition humaine. Nous avons le devoir, comme nos ancêtres rédacteurs de la déclaration universelle des droits de l'homme, de redevenir un exemple de conquête sociale pour le monde entier. Si nous acceptons une nouvelle régression, nous ne pourrions plus regarder nos enfants et nos petits enfants en face.



Petit précis de sémantique et autres mises au point.

La Cigogne, que la nature n'a pas dotée de pavillons auriculaires, n'en demeure pas pour autant sourde, et si elle ne manque pas de plume elle entend parfaitement et écoute attentivement. Ainsi lui sont remontés aux oreilles (qu'elle n'a donc pas) les remarques critiques de plusieurs lecteurs qui ont trouvé certains vocables utilisés dans les articles de numéros récents grossiers, vulgaires, déplacés, en résumé mal polis et choquants. Les mêmes lecteurs ont avancés que l'emploi de ces vocables condamnables étaient à leurs yeux contre productifs puisqu'ils desservaient plus qu'ils ne servaient le propos contenu dans l'article. Soit. La Cigogne est démocrate, soucieuse du respect de la liberté d'expression et ouverte à la critique. Elle convient donc que les termes incriminés en l'occurrence « turlutte », « sphincters », « merde » et « dégueulasse » sont des mots du langage familier, voire grossiers, quand ce n'est pas tout bonnement médical. Mais elle tient à rappeler que ces mots ont été employés à dessein et qu'elle les assume; non pas par simple volonté de choquer mais tout simplement par soucis du respect de la sémantique. Loin de se poser en donneuse de leçon, la Cigogne se permet de rappeler que notre langue, qui n'est pas seulement celle de Molière mais aussi celle de Rabelais, de Sade, de Vernon Sullivan (Boris Vian), de Gainsbourg et tant d'autres, offre une richesse et une diversité qui permet d'affiner (même avec des mots gras) les propos afin d'éviter toute équivoque. Pour être plus clair, la Cigogne postule que les mots ont, en outre, vocation de décrire les actes et d'exprimer les pensées et les idées. Or les actes comme les idées, dans la conscience collective, selon le contexte où on les rencontre répondent tous à des normes d'hygiène allant du sain au malsain, du propre au sale, du morale à l'immoral, du louable au condamnable. Et la richesse de notre langue autorise toutes les nuances appropriées à tout les contextes et toutes les normes pour décrire précisément le degré d'hygiène d'un acte ou d'une pensée.

Par exemple, un rapport sexuel bucco-génital selon le contexte dans lequel il est pratiqué par ses protagonistes sera décrit par l'auteur soucieux de précision avec différents mots : entre deux amoureux consentants on emploiera avantageusement « gâterie », dans un contexte tarifé l'usage veut qu'on utilise « pipe », le sexologue emploiera à juste titre le terme précis, neutre et quasi médical de « fellation ». « Turlutte » et sa consonance primesautière ainsi que sa nature familière siéra à tout contexte clairement identifié comme non tarifé mais pas forcément comme cadeau amoureux, ni sans attente d'une contrepartie quelconque. Il conviendra parfaitement pour qualifier l'acte accompli par une stagiaire de la Maison Blanche sur la personne d'un Président des États-Unis d'Amérique par exemple.

Un dernier exemple : une décision, un acte peuvent être ressentis comme une violente injustice par les personnes qu'ils visent à flouer. On pourra dire en guise d'illustration que la journée de carence appliquée au congé maladie est une injustice, mais si l'on tient à être précis il faudra que le qualificatif employé exprime à quel point cette mesure est violemment injuste pour le malade, à quel point elle est propre à provoquer un rejet, même physique, une envie de renvoyer son dernier repas, de vomir. On emploiera donc à bon escient la qualification « dégueulasse » (qui partage sa racine avec le familier « dégueuler ») et qui convenons en

et plus en accord hygiénique avec le degré d'insalubrité de l'acte décrit que le poli « vomitif » dont en l'occurrence le manque de force prêterait à rire.

La Cigogne tient donc à avertir ses lecteurs qu'il n'est pas improbable que de futurs articles recèlent quelques gros mots, mais que leur emploi sera toujours motivé par le degré d'hygiène des actes décrits. Elle n'en demeure pas moins attentive à tous commentaires ou critique que vous voudrez bien lui faire parvenir.

D é o n t o l o g i e m a l p l a c é e

À la DGFIP les jours se suivent et se ressemblent, et le Bas-Rhin avec son zèle légendaire ne fait pas exception. En effet, l'ensemble des agents de la DRFiP ont été destinataires d'un message leur annonçant un énième stage de déontologie, obligatoire bien évidemment. Pour certains agents ayant de la bouteille cela ne ferait que la quatrième « formation » de ce style, ENI comprise, formation au demeurant parfois dispensée à l'époque, par des formateurs « peu qualifiés », voire pire (aucun nom ne sera cité). Compte tenu des différents aspects de la chose, financier et de surcroît chronophage, l'on est en droit de s'interroger en période de restrictions budgétaires et de suppressions d'emplois à répétition quant au bien fondé de cette nouvelle convocation.

Elle présente en effet un caractère presque insultant pour des agents honnêtes et surchargés de travail, déjà largement gavés de déontologie sans cesse contrôlés au niveau de leurs obligations fiscales, donc plus ou moins, quoi qu'en bredouille la hiérarchie, soupçonnés d'indélicatesses.

S'agit-il en l'occurrence d'occuper cette « armée mexicaine » dont on ne sait pas quoi faire, alors que des emplois de C et de B passent régulièrement à la trappe (qui fait le boulot) ? Au vu de la récente actualité, et les agents de l'accueil en ont fait les frais tout au long de la campagne IR qui s'achève, la déontologie serait plutôt le problème de la haute hiérarchie française qui même au plus haut niveau des Finances Publiques perdrait toute mesure d'une part, et porterait le discrédit sur l'ensemble de l'administration fiscale, grâce au ciel composée en grande majorité de gens honnêtes et consciencieux. Il y a visiblement une erreur de cible à ce niveau. Si une petite formation en matière de déontologie peut s'avérer utile pour un jeune agent en début de carrière, qu'on arrête d'assommer continuellement les gens avec ces cours de morale complètement évidente. La CGT a estimé qu'il y avait d'autres urgences que de gaspiller de la sorte, les fonds publics et a appelé les agents au boycott. Depuis, la hiérarchie locale qui bien entendu a mis notre organisation en garde contre les dangers de l'action (nous ne dirons pas menacé, mais presque...) n'a de cesse de proclamer avec un angélisme déconcertant qu'il ne s'agit que de protéger les agents contre eux-mêmes, comme si tout un chacun n'avait pas une once de bon sens. Il est en outre inexact d'affirmer qu'il s'agit en l'espèce d'une demande émanant des organisations syndicales. La protection et la sécurité des agents dans le cadre de leurs missions (agressions physiques ou verbales) certes, la carotte et le bâton inculqués de façon quasi militaire (comme ont pu le constater celles et ceux qui se sont déjà tapé la corvée), on les connaît de longue date, et y en a ras le bol ! On nous prend vraiment pour des truffes !

Économies (mal) orientées !

Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires que nous connaissons, la DGFIP dans son obsession de devoir d'exemplarité, multiplie avec son zèle habituel les coupes sombres, tant au niveau des effectifs que des moyens de fonctionnement. Bonne élève comme de coutume, la DRFiP 67 a donc le souci de faire bonne figure et déborde d'initiatives en ce sens. Dès lors, M. Budget 67 a pris son bâton de pèlerin pour expliquer à tout le département, qu'il est impératif de se passer de son imprimante individuelle ou de proximité, au profit des fameux PNR, ou de solutions d'impressions mutualisées, parfois situées à plus de trente mètres du poste de travail. Cette nouvelle conception de l'impression



n'est pas absurde en soi, sauf qu'appliquée aveuglément et à la hussarde, cela peut vite tourner au ridicule. D'abord, la Cigogne rappelle ici que les agents n'ont rien demandé, ni à l'époque dorée de l'installation d'imprimantes à gogo, ni à présent qu'il est question de retirer lesdits appareils. De toutes façons, à l'heure qu'il est, la DGFIP informe, elle ne consulte plus ni ne discute avec ses agents (les principaux concernés). Mais revenons-en à notre grand argentier. Il explique lui-même que l'économie réalisée par cette opération d'envergure ne sera que très faible, voire symbolique. Mais comme le processus a été engagé en France et en Navarre, il convient de rattraper le retard du département en la matière. Ce vieux mouton de panurge refait surface.

Une fois de plus, ces économies de bout de chandelle vont impacter la vie de l'agent de base qui lui, exécute les ordres ; certes, il fera un peu plus de sport, ce n'est pas une mauvaise chose en soi. Mais forcément le point d'impression deviendra un lieu de convivialité. Qu'en sera-t-il quand les agents vieillissants se traîneront en chaises roulantes dans les couloirs ? Feront-ils des courses dans l'attente de l'impression de leur document ? Gare aux embouteillages ... ! Plus sérieusement, faire des économies, soit ! Mais il subsiste dans le département d'autres pistes autrement plus lucratives, notamment sur le très important poste des locations et charges immobilières de la DRFiP 67 (plus de 3 M d'euros). Mais curieusement, lors de sa présentation annuelle de l'exécution budgétaire en CTL, le détenteur des cordons de la bourse se montre nettement moins prolix, et sur cette ligne se contente, dirons-nous, du minimum « syndical ». Tiens, pourquoi ? Le sujet est-il tabou ? Oui, mais là on ne touche plus l'agent de base, mais certains privilèges de la haute hiérarchie. Charité bien ordonnée commence par soi-même, c'est bien connu !

Réchauffement périodique .

Décidément, cette météo chaotique est épuisante, puisque se succèdent pluie, grisaille, canicule depuis quelques semaines déjà. Il est impossible de prévoir quoi que ce soit, et le soleil nous fait encore souvent défaut, alors que nous en avons tant besoin après cet hiver interminable. Nous n'avons pour ainsi dire pas connu de printemps en 2013, et pour l'été ce n'est pas gagné. C'est d'ailleurs principalement sous la pluie, dans le froid et les courants d'air, que s'est déroulée cette campagne IR 2013 (revenus 2012), moment redouté au 35 VOSGES comme dans tous les CFP de France et de Navarre. Et comme de coutume, il y a eu des moments chauds, des moments de très forte fréquentation, surtout lors des échéances du recouvrement de la mi-mai, et bien sûr en fin de campagne de réception. Mais une fois de plus, en dépit des limites de l'accès au bâtiment, de son étroitesse, grâce à la participation et à la bonne humeur générale, des RDC (non pas rez-de-chaussée, mais Responsables De Centres) à l'ensemble des agents des SIP du site, le navire n'a pas pris l'eau, et l'on peut dire sans triomphalisme aucun, que les choses se sont globalement bien passées. Bien évidemment, les observateurs de la DRFiP sont venus en dehors des heures de pointe, mais ce n'est pas nouveau, mieux vaut en rire. La CGT est là pour évoquer et rapporter les problèmes des personnels de la DGFIP lorsqu'il y en a, mais aussi pour souligner le côté positif des choses, en l'occurrence cette solidarité dans l'adversité. Mais ne nous leurrions pas, ce fort investissement, cette abnégation, et donc la réussite de cette importante échéance fiscale annuelle, ne doit pas faire oublier la pénurie au niveau des effectifs, et les désastreuses conséquences des suppressions d'emploi à répétition (pression, tensions, etc.). Les services de la DGFIP ont de plus en plus de difficultés à effectuer leurs missions correctement et intégralement. Dans une période de crise et de récession, peut-on se passer d'un contrôle fiscal performant, pugnace, équitable à tous les niveaux ? La DGFIP tout comme la CGT, est au service de la République Française, d'aucuns et non des moindres, ont tendance à l'oublier parfois.

Après Buster Keaton,
Charlie Chaplin,
Fernandel,
Bourvil,
Louis de Funès,
Jerry Lewis,
Pierre Richard,
Dany Boon
et bien d'autres,

DGFIP Entertainment Productions et Georges LUCAS films

présentent en exclusivité sur Ulysse United Artists

Bruno Bézard



Celles et ceux qui réussissent encore à lever leur nez du guidon ont de moins en moins envie de le faire. Et pour cause ; il vaut encore mieux se perdre dans les méandres d'un travail aussi abrutissant que bâclé et éviter ainsi de constater les dégâts psychosociaux autour de soi.

Chacun connaît peu ou prou l'un ou l'autre agent en souffrance dans son entourage.

Agent qui a décroché un jour et qu'on a laissé partir à la dérive parce que chez nous c'est chacun pour sa pomme.

Agent « limité » depuis toujours et qu'on pouvait soutenir à l'époque où les suppressions d'emplois n'étaient pas encore devenues le sport national à la DGFIP. Agents en tout cas dont on ne veut plus nulle part et dont la hiérarchie de proximité cherche à se débarrasser par tous les moyens.

Et des moyens il y en a.

Ils ont tous dû lire « tout Christophe DEJOURS » jusqu'au fin fond du département.

On ne compte plus le nombre de collègues qui ont fait des demandes de mutation pour échapper aux ardeurs de l'un ou l'autre « bourreau des bureaux ».

On ne compte plus le nombre d'appels au secours de collègues déboussolés, maltraités, ostracisés, placardisés,...

On ne compte plus les collègues découverts souffrants en silence dans leur coin avec un complexe de culpabilité gros comme ça.

Cette recrudescence est clairement liée à la diminution des moyens en personnel.

On ne pourra pourtant pas jouer éternellement à la « patate chaude ».

Il y aura tôt ou tard des incidents graves, et on en a déjà frôlé ces derniers temps. La hiérarchie ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été prévenue.

Nous saurons en tout cas lui rappeler ses responsabilités le moment venu.

Page 1 et 2 :

En Voilà Assez.

Page 3 :

Petit précis de sémantique et autres mises au point.

Déontologie mal placée.

Page 4 :

Économies (mal) orientées !

Réchauffement périodique.

Page 5

United Artists.

Page 6 :

DRFiP 67 : Mercato toute l'année.

Sommaire,

Jeu de l'été.

J e u d e l ' é t é

Pour certaines et certains d'entres-vous les congés d'été sont proches.

Sur la plage, sous le parasol, entre Paris-Match, Gala et autres magazines, l'équipe de rédaction de la Cigogne vous propose un instant de détente et de réflexion : le jeu de l'été.

Vous trouverez ci-dessous 5 logos de la sphère informatique libre.



À vous de trouver le nom du produit représenté.

Délai de réponse sur la boîte mail de la section : 10 septembre

Bonnes vacances à toutes et à tous et bonne chance.

Réponses dans notre prochain numéro

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : _____ **Prénom :** _____

Grade : _____ **Échelon :** _____

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON au CFP de Drulingen

Michel BASTIAN au SIP de Haguenau